

Renseignements relatifs aux frais pour activités de réception ou frais d'accueil

Période du 1er juillet 2015 au 30 septembre 2015

Direction générale des ressources financières et matérielles et de la gestion contractuelle

Novembre 2015

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Frais pour activités de réception ou frais d'accueil

Exercice financier : 2015-2016
Trimestre : Juillet à septembre

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité

Information complémentaire

— Il n'y a aucun frais pour activités de réception ou frais d'accueil pour cette période